

Madame le maire, Monsieur le maire,

Mesdames, Messieurs les enseignants,

Les maires de la Creuse avaient demandé en très grande majorité lors de l'Association des Maires et Adjoints de la Creuse, du 16 novembre 2013, le maintien de la semaine de 4 jours dans l'attente de la réécriture du décret. De nombreux conseils d'écoles en ont fait autant. Les annonces d'"assouplissement" et le prolongement d'un an de l'aide aux communes n'ont pas apporté de réponses à nos difficultés à mettre en place cette réforme et n'ont pas calmé nos craintes quant au danger de mise en concurrence des écoles avec à terme le risque de leur fermeture dans nos communes.

Le SNUipp-FSU 23 a toujours défendu la réécriture du décret Peillon et considère que le décret Hamon n'améliore ni les conditions d'apprentissage des élèves, ni les conditions de travail des personnels.

Ce constat est valable dans les territoires ruraux (Creuse, Pyrénées Orientales...) mais aussi urbains (Paris, Marseille...département du Var, des Yvelines...) où il est partagé par de nombreux élus, enseignants et parents d'élèves.

Il nous faut maintenant agir collectivement, communes et écoles, pour obtenir une organisation du temps scolaire dérogatoire sur 4 jours pour l'année scolaire 2014/2015 en attendant une réécriture du décret proposant une réforme dans l'intérêt des enfants et adaptée à tous les territoires.

Notre constitution et le code de l'éducation nous le permettent.

Nous vous proposons donc :

- de prendre en conseil municipal et en conseil d'école la délibération ou motion ci-jointe (à compléter et adapter selon votre commune)
- Remplir la demande de dérogation ci-jointe
- à nous l'envoyer ou nous l'apporter au plus tard le 4 juin 2014 (voir adresses ci-dessous) en oubliant pas de joindre à la demande de dérogation la motion du conseil d'école et la délibération du Conseil d'Ecole

Le mercredi 4 juin, nous organiserons un déplacement en car à Limoges pour remettre toutes les demandes de dérogation au Recteur.

L'avenir de nos écoles creusoises est en jeu. Mobilisons-nous tous.

Pour vous inscrire ou pour toutes questions, contactez-nous.

Alain CLEDIERE (maire de Saint Laurent)

Alain FAVIERE (maire d'Anzème) : 06.98.31.61.68

Thierry GAILLARD (Maire de Sardent) : 06.22.99.71.48

Nicolas SIMONNET (Maire de Nouhant) : 06.84.24.39.02

Michel SUDRON (Maire de La Saunière) : 06.10.77.05.78

Fabrice COUEGNAS (SNUipp-FSU 23) : 05.55.41.04.81 / 06.74.19.39.72